

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2016

Présents:

Mme A. CARCERERI Directrice A.S.C.D.

Mme S. CARRE représentant le Syndicat des Enseignants

M. J. F. CHANEAC Président PEP73

Mme C. CHAUMAZ représentant le FSU-SNIUpp

M. E. DALLY représentant la Ligue de l'Enseignement

Mme V. GELIBERT Directrice Ecole élémentaire Laissaud

Mme P. GUY représentant le Commissaire aux comptes

M. C. HERBIN Responsable Service DESJ

M. M. FRIONNET Enseignant chargé des classes de découvertes

M. F. GILARDOT Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, Président de l'A.S.C.D.

M. E. LANOË Secrétaire Général de l'A.S.C.D.

M. M PINGET représentant la Mutuelle Assurance Education

M. G. TROCCAZ Directeur école élémentaire

Excusés:

Mme N. BARROSO I.E.N. Chambéry I

M. H. BERNARD-BERNARDET I.E.N.A. honoraire Mme C. BRUNET Conseillère Départementale Mme A. CRESSENS Conseillère Départementale M. C. JULIEN I.E.N. Saint Jean de Maurienne

M. L. LEDOUIT Conseiller Pédagogique de Circonscription EPS Chambéry IV Mme M. OLKOWICZ Directrice Ecole élémentaire Centre Aix Les Bains Mme F. SUHR Enseignante Ecole élémentaire Chantemerle Chambéry

1 - EXAMEN DES COMPTES 2015/2016:

A/ Bilan 2015/2016:

Constat d'une année « sans » pour le bilan 2015/2016 à la fois pour l'activité proprement dite mais aussi pour le résultat financier. Des raisons conjoncturelles comme le manque de neige, les attentats survenus sur la fin de l'année 2015, des raisons financières avec la baisse de subvention du Conseil Départemental (moins 50 000 € en trois ans), la création d'un poste de chargé de mission basé au siège axé principalement sur le développement d'activité qui n'a pas eu les retours escomptés, le mauvais recrutement d'un directeur au chalet Edelweiss à Saint François Longchamp, autant de paramètres qui ont contribué à ce médiocre résultat.

Pour 2016/2017, un important travail de réflexion sur les objectifs prioritaires devra être mené.

B/ Examen des comptes :

- Le compte de résultat affiche un déficit de 78 138 €, déficit du essentiellement aux résultats négatifs du centre l'Arméra à Valmeinier (- 58 000 €) et du siège (- 152 300 € qui sont compensés par les 115 100 €, excédent réalisé sur les séjours).
- Les séjours organisés par l'A.S.C.D. ont engendré un bénéfice de 115 100 € (118 000 € en 14/15) d'où un maintien d'activité pour les séjours organisés par le siège.





Téléphone: 04 79 69 26 58 - 06 10 03 04 94 / E-mail: contact@ascd73.fr / site Internet: www.ascd73.fr

- La création d'un poste de chargé de mission sur le siège a contribué à « creuser » le déficit sur cette même ligne budgétaire.
- Sur les 25 000 € d'excédents prévus sur le résultat du chalet Edelweiss, seuls 17 400 € ont été réalisés. Une période d'ouverture diminuée et un taux de satisfaction mitigé reflètent l'activité du chalet.
- Des annulations de groupes, une activité « printemps » pauvre, un manque de lisibilité et de stratégie des activités à long terme, des charges conséquentes résument le mauvais résultat inhérent au centre l'Arméra. M. E. DALLY précise qu'une montée en puissance sur plusieurs années est nécessaire pour que le budget d'un centre soit à l'équilibre voir excédentaire.
- L'objectif vital de l'A.S.C.D. sera de faire en sorte que les centres soient bénéficiaires pour réinvestir afin d'améliorer la qualité d'accueil mais également pour compenser le déficit de son fonctionnement en terme de masse salariale.

Mme P. GUY représentant le Commissaire aux Compte, n'émet aucune observation ni réserve sur les comptes de l'A.S.C.D. et informe les administrateurs qu'ils seront certifiés sincères et véritables lors de l'assemblée générale. Les administrateurs approuvent l'arrêt des comptes à l'unanimité.

2 - PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ 2016/2017:

A/ Classes de découvertes :

Les perspectives d'activité arrêtées début décembre 2016 pour tous publics confondus s'élèvent à 252 classes (210 en 15/16) et le détail par public se décompose de la manière suivante :

- 221 classes pour le 1^{er} degré public
- > 12 classes pour le second degré public
- 19 classes pour l'enseignement privé (14 pour le 1^{er} degré et 5 pour le second degré)

Pour le 1^{er} degré public :

- 175 classes de découvertes A.S.C.D.
- 28 classes de découvertes avec accompagnement A.S.C.D.
- 18 classes de découvertes organisées par les écoles

Pour le Second degré public :

- 3 classes de découvertes A.S.C.D.
- O classe de découvertes avec accompagnement A.S.C.D.
- 9 classes de découvertes organisées par les établissements

Pour l'enseignement privé :

- 11 classes de découvertes A.S.C.D. pour le 1^{er} degré
- 2 classes de découvertes avec accompagnement A.S.C.D. pour le 1 er degré
- 1 classe de découvertes pour le 1^{er} degré organisée par les écoles
- 1 classe de découvertes avec accompagnement A.S.C.D. pour le second degré
- 4 classes de découvertes pour le second degré organisées par les établissements

Courts séjours :

- 36 courts séjours CAP Savoie inscrits
- 13 courts séjours accompagnés non aidés

Classes de neige extérieures :

28 classes dont 2 établissements de la Réunion et 1 du San Salvador.





Adresse postale : 2A Impasse du Chardonnet 73000 CHAMBERY Téléphone : 04 79 69 26 58 - 06 10 03 04 94 / E-mail : contact@ascd73.fr / site Internet : www.ascd73.fr

Synthèse:

- L'année scolaire 2016/2017 permettra de voir la courbe d'activité modifiée puisqu'après deux années consécutives de baisse, cette courbe se situera sur le haut du curseur pour 2016/2017. Il semblerait que l'année scolaire 2016/2017 se trouve sans doute dans ce que l'on appelle « l'année 6 » c'est-à-dire sur une année cumulant l'ensemble des habitudes de périodicité de départs (écoles partant tous les ans, tous les 2 ans, tous les 3 ans ...) et ceci malgré un contexte national plutôt en diminution.
- Le comparatif de la perspective d'activité 2016/2017 avec 252 classes déclarées à celle de 2015/2016 pour 210 classes, affiche une hausse sensible des départs de l'ordre de 20 %.
 - Ce sont les classes « traditionnelles » A.S.C.D. qui enregistrent l'augmentation la plus importante (189 pour 146 séjours en 2015/2016 : + 30 %), maintien pour les classes accompagnées (31 pour 34 séjours en 2015/2016) mais aussi pour les classes autonomes.
 - Ce sont surtout les établissements du premier degré public et privés qui sont concernés par la hausse du nombre de séjours. Les destinations « neige » et « mer » restent les plus demandées.
 - Il demeure malgré tout une diminution du nombre de courts séjours CAP Savoie (36 séjours pour 42 en 2015/2016) mais le nombre de ces courts séjours en attente de confirmation se situe en augmentation par rapport à l'an passé. Le nombre de classes de neige extérieures continue sa progression (27 séjours pour 25 en 2015/2016).
- L'activité globale des séjours A.S.C.D. représente 90 % de l'ensemble des classes de découvertes organisées dans notre département. Ce résultat est le fruit d'un long travail de communication et d'information de l'A.S.C.D. en direction des enseignants et plus particulièrement des jeunes enseignants dans le cadre de l'ESPE mais aussi dans la mise en place de stages gratuits durant des week-ends sur la thématique d'une activité support. En contre partie, les enseignants participants s'engagent à organiser une classe de découvertes.

B/ Le point sur les centres :

Chalet Edelweiss à Saint François Longchamp :

Suite au départ du directeur fin novembre, il a fallu procéder à des vérifications sur les contrats et les réservations enregistrées. Certains « trous » dans le calendrier restent problématiques notamment sur le mois de février et week-ends d'où des perspectives de remplissage pour l'hiver 2016/2017 insatisfaisantes. Pas de groupe ni de classe sur le printemps.

Centre Montagne l'Arméra à Valmeinier :

D'importants travaux ont déjà été réalisés et plus particulièrement ceux concernant l'extérieur du bâtiment (lasure des façades, changement des balcons, peinture ...).

D'autres aménagements ont été également finalisés comme la cuisine (réfection de la plonge, achat vitrine réfrigérée, four ...), le système de chauffage (changement d'une chaudière répercutant un gain de l'ordre de 30 % sur la consommation des fluides), l'insonorisation de la salle de restaurant.

Chaque chambre du bâtiment « Aigle » a été dotée d'une salle de bain et d'un WC séparé.

L'intervention d'entreprises, du Lycée Professionnel de Saint Michel de Maurienne et de l'équipe du centre pour la réalisation de ces travaux contribuera à une meilleure qualité d'accueil à la fois en direction des classes de découvertes mais aussi des familles.

3 – SAVOIE MONT BLANC JUNIORS – CONSEIL EPARTEMENTAL SAVOIE ACADEMIE GRENOBLE :

A/ Relance des classes de neige :

Une réunion a eu lieu le 21 novembre dernier en présence de M. M. BOUVARD Sénateur, de Mme A. CRESSENS
Conseillère Départementale et des différents acteurs concernés par l'organisation des classes de neige
(A.N.M.S.N., Ecoles de ski, F.D.T.A., Remontées mécaniques, S.N.C.F. ...)

Cette réunion avait pour objectif de mettre en commun les propositions de chacun afin de créer une dynamique permettant le développement du ski scolaire en général et des classes de neige en particulier.





Téléphone : 04 79 69 26 58 - 06 10 03 04 94 / E-mail : <u>contact@ascd73.fr</u> / site Internet : <u>www.ascd73.fr</u>

- Plusieurs axes de propositions ont été évoqués :
- Mise en place d'un groupe de travail au niveau régional et national pour proposer un tarif ou des tarifs homogénéisés suivant les sites.
- Sensibilisation en direction des associations des maires de France.
- Une modélisation de l'A.S.C.D. sur d'autres départements avec une mise en avant de sa mission de facilitateur de départs et d'accompagnement auprès des enseignants.
- Communication systématique sur les classes de découvertes dans la formation initiale et continue des enseignants.
- Réflexion sur l'élaboration d'une charte nationale avec un fort engagement des prestataires pour répondre aux appels d'offres des collèges notamment. Proposition de M. E. DALLY - F.D.T.A. (Hébergeurs).
- Nomination d'un référent national classe de découvertes (peut être sur 3 ans) avec une mission de relance des classes de découvertes et des classes de neige en particulier pour tous les enseignants. Proposition de M. M. BOUVARD.
- Tarif d'une demi-journée ski intégrant 2 heures cours ESF et location matériel à 19 € (actuellement, tarif évoluant entre 16 et 26 € suivant les domaines). Proposition Domaines Skiables de France.
- Offre unique « ski journée » sans restriction d'horaire afin de faciliter l'organisation pédagogique en relation avec les ESF. Proposition Domaines Skiables de France.
- Faire évoluer le dispositif « Sorties gratuites de ski » en faisant bénéficier de cette gratuité les établissements concernés sur des cycles complets permettant ainsi une meilleure organisation du ski scolaire.
- La SNCF s'engage à partir de février 2017, à communiquer sur des tarifs valables un an à l'avance avec réservation possible sur une plage horaire de deux heures.

4 - ADHESIONS:

Pour des raisons de lisibilité et de simplification, il est proposé de modifier les montants des cotisations pour les écoles et les établissements de l'Académie (hors Savoie) et hors Académie :

Ecoles: 30.00 € EPLE: 50.00 €

Propositions approuvées à l'unanimité. Ces propositions seront soumises au vote de l'assemblée générale.

5 – LES AIDES AUX FAMILLES :

- Le Conseil Départemental de la Savoie serait favorable à une convention pluriannuelle permettant ainsi une meilleure visibilité des montants de la subvention allouée mais aussi une anticipation dans le cadre d'une baisse de subvention. M. C. Herbin confirme la possibilité de diminution sensible des aides et par conséquent souhaite une concertation préalable entre les services techniques du Conseil Départemental et l'A.S.C.D. afin de définir précisément un montant « plancher » de la subvention, montant satisfaisant pour les deux parties ou du moins au-delà duquel l'A.S.C.D. ne serait pas en péril.
- Cette convention pluriannuelle serait accompagnée d'une redéfinition des aides aux familles qui pourrait concernée à la fois la destination mais également le public ciblé avec la valorisation de séjours en Savoie par exemple. Cette réflexion verrait la mise en place d'un groupe de travail dont l'axe principal serait l'élargissement des offres de l'A.S.C.D. sur le département de la Haute Savoie avec une proposition harmonisée d'aides aux départs des Conseils Départementaux de la Savoie et de la Haute Savoie.





• Le Conseil Départemental de la Savoie serait favorable à un rapprochement des deux structures : A.S.C.D. et Savoie Mont Blanc Juniors mais il semblerait qu'il y ait plus de réticence de la part des élus de la Haute Savoie. Ce rapprochement aurait l'avantage de clarifier les missions de chacune de ces associations.

6 - INFORMATIONS DIVERSES:

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S.C.D. aura lieu le mercredi 25 Janvier 2017 à 16 Heures à l'Ecole Primaire Publique du Chef-Lieu à Bassens.

La séance est levée à 19 H 45



